



HAL
open science

DE L'INVISIBILISATION DES TRAVAILLEUSES DOMESTIQUES HAÏTIENNES

Rose-Myrlië Joseph

► **To cite this version:**

Rose-Myrlië Joseph. DE L'INVISIBILISATION DES TRAVAILLEUSES DOMESTIQUES HAÏTIENNES. Journal des anthropologues, 2017, n° 150-151, pp.85-105. 10.4000/jda.6756 . hal-04293663

HAL Id: hal-04293663

<https://hal.science/hal-04293663>

Submitted on 18 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DE L'INVISIBILISATION DES TRAVAILLEUSES DOMESTIQUES HAÏTIENNES

Dans *Journal des anthropologues* n° 150-151, 2017. pages 85-105

Rose-Myrliè JOSEPH¹

L'objectif de cet article est de confronter certains apports théoriques de Nicole-Claude Mathieu à ma recherche sur l'articulation des rapports sociaux de sexe, de classe et de race dans la migration et le travail des femmes en Haïti et en France. Les femmes paysannes deviennent des travailleuses domestiques à Port-au-Prince, ce qui permet à leurs patronnes de s'investir dans le travail non-domestique et d'accéder à la migration internationale. En France, celles-ci deviennent à leur tour des travailleuses domestiques et permettent à leurs patronnes françaises de s'investir dans le travail non-domestique. Pour comprendre cette chaîne de travail, de migration et de substitution, j'ai questionné de 2009 à 2012 cinq catégories de femmes, en Haïti (paysannes, servantes et patronnes) et en France (migrantes haïtiennes et patronnes françaises).

Dans une première partie, m'appuyant sur le récit de vie de 69 femmes, j'analyse les stratégies qu'elles adoptent face à la division du travail, les différents arrangements qui les aident à « faire avec » les rapports sociaux de sexe, à se ménager ou se définir des marges de manœuvres. Dans un deuxième temps j'aborde les effets théoriques et épistémologiques de la relation entre une « femme noire doctorante migrante haïtienne d'origine familiale rurale et modeste » et les femmes enquêtées. Je présenterai les résultats de cette posture dans la définition d'un féminisme matérialiste intersectionnel croisé à une approche socioclinique, pour l'émergence d'une parole complexe sur les rapports sociaux.

Comprendre Haïti

Afin de comprendre le déclassement socioprofessionnel des femmes migrantes haïtiennes en France dans sa complexité, j'ai étudié le service domestique en Haïti et la migration interne qui le nourrit. J'ai analysé la situation des servantes à Port-au-Prince, celle de leurs patronnes ainsi que la vie particulière des femmes paysannes susceptibles de devenir travailleuses domestiques en ville.

¹Laboratoire de changement social et politique (LCSP) -Université Paris 7- Diderot

Les paysannes en Haïti

Les femmes paysannes en Haïti travaillent dans l'agriculture², l'élevage, le petit commerce, le travail associatif, le travail domestique et l'un de ses principaux aspects : le soin des enfants. Ces multiples activités corroborent l'importance soulignée par N.-C. Mathieu des contraintes matérielles les plus répandues qui pèsent sur les femmes *au profit* des hommes: sur-fatigue, accaparement continu du corps et de l'esprit par le travail et les enfants, non-loisir, sous-reconstitution énergétique. Mes informatrices rapportent également l'accès faible et différencié aux outils/moyens de production³ y compris aux collectifs de travail agricole; l'association de tâches difficiles et peu compatibles (cuisine et soin des enfants précisément). Elles dénoncent la pénibilité de leur travail dispersé dans une série de tâches cumulées et souvent ininterrompues, effort pourtant sous-estimé, dévalorisé, voire annulé. Dans un entretien une paysanne raconte l'histoire d'un mari qui voulait échanger de place avec sa femme :

Ils ont troqué leur place. La dame est partie travailler. Tout va bien jusque-là. Lui il reste à la maison. Ils avaient des enfants à envoyer à l'école. Il doit alors se débrouiller pour préparer la cantine des enfants et les envoyer à l'école. Après leur départ, il doit déjà faire le feu, faire le ménage dans la maison, aller au marché, acheter ce qu'il n'a pas à la maison. Après il doit aller à la cuisine. Et quand un enfant pleure, il doit le bercer. Quand il est sale, il doit le nettoyer. Il doit aussi lui donner le bain, il doit l'habiller, il doit s'occuper de la maison, il doit faire ceci et cela. Et à la fin de la journée d'école, il doit courir pour aller chercher les enfants. Et quand ils reviennent l'après-midi, il doit les faire manger, les faire étudier, faire plein d'autres choses. Et souvent le soir, quand tout le monde s'endort, c'est à ce moment qu'il doit se mettre à repasser. Et il essaie de faire ça pendant trois jours environ. Puis il dit : « Femme, reprends ta place. Je n'en peux plus ! »

Il est important d'opposer ici la centralité de la division sexuelle du travail dans les dénonciations de ces femmes à son invisibilisation dans les discours politiques, scientifiques ou militants. Les recherches sur le milieu rural dénoncent en général la classe, la race, la colonialité, le rapport Nord/Sud et spécifiquement ce que j'appelle la

² Travail au champ, entretien du potager, transformation et stockage des produits agricoles.

³ Dans ce milieu encore faiblement mécanisé.

confrontation urbain/rural analysée dans la dichotomie créoles/bossales⁴. Certains titres comme *Le paysan haïtien*, de Paul Moral (1978) voire *Le paysan haïtien et sa famille* de Rémy Bastien (1951), suggèrent que si les femmes paysannes peuvent faire l'objet d'une page ou d'un chapitre, elles « suscitent » un intérêt secondaire dans ces études au profit de ceux qui seraient les plus exploités : les paysans haïtiens. Or, plus exploitées encore sont leurs femmes. Tout cela correspond à ce que N.-C. Mathieu critique comme étant l'invisibilisation des femmes dans l'analyse des causes principales des inégalités. Cela est dû à l'*androcentrisme* de ces études, biais sur lequel je reviendrai plus tard. Il a fallu attendre Madeleine Sylvain Bouchereau (1957) pour intégrer la situation des femmes haïtiennes dans les recherches imprégnées d'une *intersectionnalité sans le genre*. En 1986, une analyse matérialiste du travail des femmes haïtiennes a été menée par Mireille Neptune Anglade (1986) incluant la situation spécifique des paysannes. Cette auteure a souligné la migration de ces femmes vers les villes, exode spécifique que j'appelle à considérer dans l'analyse du rapport urbain/rural où il est nécessaire de prendre en compte non seulement l'extorsion de la force de travail des paysanne-s dans une agriculture au profit des villes, mais aussi l'exploitation classique de la force de travail des paysannes pour le service domestique en ville.

Les servantes de Port-au-Prince

Dans leur migration, les femmes paysannes deviennent souvent travailleuses domestiques en ville, parfois dès leur plus jeune âge où elles sont placées au service d'une famille. Les servantes s'occupent de tous les besoins des ménages, à la fois les besoins domestiques et ceux du *care*. Elles sont surinvesties temporellement dans ce travail dévalorisé matériellement et symboliquement. Elles gagnent très peu, font face à des abus et humiliations dans la relation de travail, restent peu protégées par la législation⁵. On verra qu'elles centrent plus volontiers leur critique sur le service domestique que sur la division sexuelle du travail. Elles analysent moins que les paysannes l'absence des hommes dans les responsabilités domestiques, *cèdent* face à

4 Sur la question créoles/bossales, voir entre autres Barthélemy (1989).

5 Le code du travail haïtien – très peu respecté par ailleurs – propose pour le personnel domestique des clauses particulières, un « régime spécial ». Code du travail, loi n° 7 (*De la main-d'œuvre soumise à un régime spécial*), chapitre I (*Des gens de maison*), articles 254 à 265. Le ministère à la Condition féminine et aux Droits des femmes (MCFDF), avec l'appui de quelques organisations de femmes, a proposé en 2007 un avant-projet de loi sur ce travail. L'État haïtien qui, pendant longtemps, ne déterminait pas un salaire minimum pour ces travailleuses, l'a fixé à 125 gourdes pour la journée de 8 heures (article 6 de l'arrêté présidentiel du 16 avril 2014).

cette réalité jugée injuste mais inchangeable, n'attendent plus des hommes qu'une aide économique. L'invisibilisation de ces femmes travailleuses dans les discours en Haïti s'ajoute à une invisibilisation du travail en général.

Les patronnes de Port-au-Prince

Le travail des servantes permet à d'autres femmes de Port-au-Prince d'intégrer soit le travail informel ou le travail formel où les hommes restent encore privilégiés. Comparativement à la France, le plus grand accès à l'externalisation en Haïti, la moindre nucléarisation des familles, la proximité des rapports de voisinage, font que la maternité n'apparaît pas comme une entrave au travail. Les patronnes parlent peu de leur travail, occultent les rapports sociaux de sexe marquant le recours à l'externalisation. Elles abordent parfois la division du travail dans la famille mais insistent plutôt sur la relation avec les servantes.

Il faut souligner la diversité des situations économiques des patronnes, celles qui sont « riches », celles des classes moyennes aisées, celles d'origine populaire, celles qui sont si pauvres qu'elles recourent à la force de travail gratuite des enfants en domesticité, les *restavèk*⁶. Le travail non-domestique de ces femmes patronnes varie selon leur classe qui marque aussi leur rapport à la famille et au couple. D'où l'émergence de discours différenciés sur les relations de travail, les rapports sociaux, la division du travail et les stratégies des femmes.

Vécus différenciés, discours différenciés

Toutes ces femmes dénoncent l'absence des hommes face aux responsabilités familiales et domestiques. Mais leur rapport au couple dépend de leur situation économique. Les plus indépendantes se passent des hommes ou, au contraire, tolèrent leur irresponsabilité en recourant à l'externalisation. Pour les plus pauvres, certaines sont trop dépendantes de leur apport économique alors que d'autres refusent le risque d'appauvrissement que peut constituer le couple. Les femmes regardent les *rapports sociaux* en fonction des *relations sociales* auxquelles elles sont confrontées régulièrement. Il en résulte que la place du genre dans leur discours dépend paradoxalement de leurs relations quotidiennes avec des femmes (leurs patronnes), donc de leur classe sociale. Les relations de travail restent ici

⁶ *Restavèk* vient de la contraction des deux mots *rester* et *avec*, désigne les enfants placés par leur famille au service domestique d'une autre famille. Ces enfants, surtout des filles pauvres d'origine rurale, travaillent gratuitement et subissent différentes formes d'abus.

fondamentales. Les paysannes qui, au travail, sont confrontées principalement aux hommes, critiquent plus le genre que les servantes plutôt confrontées aux femmes patronnes. Et chez ces dernières, le discours est davantage centré sur les servantes que sur leur travail non-domestique.

De plus, il faut souligner la place différenciée du genre et de la classe dans le discours, alors que ces deux rapports sociaux s'articulent. Les servantes ne questionnent les rapports sociaux de sexe ni pour comprendre leur investissement au service domestique, ni pour regarder l'absence des hommes-patrons d'ailleurs préférés aux patronnes. Comme l'a si bien signalé N.-C. Mathieu à propos des femmes Gusii, « c'est bien aux femmes qu'elles savent qu'on peut jeter des pierres, pas aux hommes » (1991 : 179). Le genre est plus utilisé par les femmes paysannes pour expliquer leur travail ou leur vie familiale avec ces hommes que tout le monde plaint mais qui les exploitent. Les servantes ne regardent que la classe dans l'analyse de leur exploitation dans le service domestique.

Toutefois, si leur situation au travail semble déterminer leur discours sur le genre, c'est surtout pour analyser le couple que les femmes invoquent les rapports sociaux de sexe. Le couple apparaît alors comme une source d'appauvrissement, à cause de la paternité au rabais notamment. Or, ces femmes pauvres doivent mobiliser ces relations de couple pour améliorer leur situation économique. Cette ambivalence du rapport aux hommes s'imbrique à une ambivalence du rapport aux enfants. Les enfants représentent la seule richesse des femmes pauvres, alors que la maternité est au centre de leur appauvrissement.

Entre famille et travail

Dans son analyse du travail reproductif, N.-C. Mathieu se réfère à Paola Tabet pour cerner les effets du surinvestissement physique et mental des femmes dans la prise en charge des enfants. Par rapport au travail domestique, ce travail de soin est soit survisibilisé, soit invisibilisé dans les recherches. La critique de N.-C. Mathieu sur la naturalité de la *division sexuelle du travail* m'a permis d'analyser le discours des narratrices sur la prise en charge des enfants.

Elle présente l'enfant comme un « intermédiaire limitatif dans le rapport à soi-même des mères » (*ibid.* : 165) et leur prise en charge comme *un handicap physique et mental, un travail mental aliénant*. Winnicott (1995) rendait déjà compte de l'impact mental de ces

activités pour les mères, en soulignant l'influence de la socialisation dans la construction de la *mère suffisamment bonne*. Cette socialisation reprend les valeurs de soin et d'abnégation analysées dans leurs effets aliénants par Gianini Belotti (2016).

Or, cet aspect du travail des femmes haïtiennes ne vient dans la discussion qu'après maintes questions. Il est occulté dans les descriptions des paysannes, des servantes ou des patronnes (à part les plus aisées). Il n'est quasiment pas considéré comme une cause d'externalisation ou de réduction du temps du travail non-domestique, alors qu'il est évoqué en France comme la cause première de ces phénomènes. Cette *insignifiance du care* ou *indifférence au care* dans les discours contraste pourtant avec la centralité de la maternité dans la vie des femmes.

N.-C. Mathieu critique le glissement habituel entre la *capacité* et le *fait de procréer*. Or en Haïti, chez les femmes populaires ayant un faible contrôle de leur reproduction, ces deux phénomènes sont très peu dissociés. Elles subissent ce que P. Tabet présente comme une *exposition maximale* au risque de grossesse et que Patricia Hill Collins (2015) critique dans la situation spécifique des jeunes femmes noires. Le ventre de ces femmes haïtiennes est surutilisé comme outil de travail. Or, N.-C. Mathieu rappelle que, comme Mies le reproche à Marx et Engels, cette partie du corps n'est pas considérée dans l'analyse de l'exploitation.

Les enfants sont les « produits » (*ibid.* : 116) de ce travail selon Tabet. Mais ce terme quelque peu impropre ne doit pas faire oublier que ces grossesses non-désirées ne portent pas forcément les femmes à désinvestir ces enfants. De manière paradoxale, elles peuvent même les surinvestir en réponse à l'abandon des pères. Il faudrait regarder les effets mentaux de ces grossesses non-désirées sur ces femmes qui se montrent dignes et courageuses. N.-C. Mathieu critique ces deux valeurs et rappelle en analysant précisément le rapport des femmes aux impayés de pension familiale, que la *dignité* ici consolide l'irresponsabilité des hommes. Et elle distingue dans le *courage* deux acceptions : « refuser et supporter » (*ibid.* : 194). Face à l'irresponsabilité d'un homme-mari-père, on dit à une femme haïtienne : *ou gen fyèl !* (Tu sais faire face à la douleur). Ce « marianisme/dolorisme » (Lucchini, 2002) est plutôt encensé chez les femmes haïtiennes, ce que critique Manno Charlemagne dans la chanson *Poukisa w pa pale manman ?*⁷ (Pourquoi tu ne parles/te défends pas, maman ?), avec pourtant une

7 In Manno Charlemagne (1988). *Ògnizasyon mondyal*, DaliReel productions, USA.

incompréhension sur la « non-réaction » des mères. *Céder n'est pas consentir*, lui répondrait N.-C. Mathieu.

Les hommes restent les bénéficiaires de ce travail reproductif des femmes, selon P. Tabet. R. Bastien et P. Moral décrivent une période où les paysans haïtiens attendaient des femmes des enfants, bras pour faire fructifier la terre. Aujourd'hui, les hommes ne cherchent pas forcément ce bénéfice. Les interviewées critiquent ceux qui exigent un/des enfants en contrepartie de l'aide économique apportée à une femme. Mais dans d'autres cas, les hommes ne *veulent* pas forcément des enfants. Ils connaissent les effets du manque de contrôle de la procréation, même s'ils restent sous-responsabilisés face aux conséquences des rapports sexuels, abandonnent notamment la femme enceinte. C'est la *paternité au rabais* qui crée chez les femmes une *polyandrie/maternité en série* puisque la femme abandonnée est obligée de chercher un autre homme pour la prise en charge économique de l'enfant, s'exposant ainsi à de nouvelles grossesses. Ces phénomènes sont visibles dans les arbres généalogiques dessinées par ces interviewées.

Il est fondamental de regarder les effets de cette polyandrie/maternité en série sur l'investissement des femmes au travail, notamment le confinement à long terme dans le service domestique ou un licenciement. Chez les femmes pauvres, le faible accès à l'externalisation fait que la maternité détermine le travail. Une jeune mère paysanne s'est ainsi plainte de son appauvrissement causé par sa réduction à une seule activité : *jere pitit* (gérer des enfants). Une maternité en appelle une autre dans un déclin du capital sentimental/amoureux/familial à partir de la première grossesse. Selon le proverbe, *Aprè pòte, vach pa chè* (dès la première couche, la vache ne vaut plus grand-chose). La *maternité en série* complexifie le sens de l'expression de « reproduction forcée » (Tabet, 1998), et semble déterminer le travail productif des femmes.

« Tout est donc un travail » (Joseph, 2015 : 92), ai-je conclu en recensant les différentes activités des femmes paysannes, y compris les relations sexuelles. C'est un travail parce que le risque de grossesse interdit le plaisir, explique une servante d'origine paysanne qui affirme :

L'envie de faire l'amour ne compte pas. C'est la misère que tu mets dans ton corps.

Par ailleurs, le coït - considéré par N.-C. Mathieu comme la seule implication des hommes dans la reproduction - est présenté dans le discours des femmes comme une arme. D'une part, il y a les violences sexuelles qui inspirent cette expression de la militante

féministe haïtienne, Magalie Marcelin : *Zozo pa zam* (Le zizi n'est pas une arme). D'autre part, les femmes critiquent une forme de rapport sexuel ordinaire fait de souffrance, dont certains hommes se servent pour affirmer leur domination. Dans un sociodrame, les interviewées jouent une dispute entre un homme qui sous-évalue le travail domestique et sa femme qui questionne l'idée d'une plus grande pénibilité du travail au champ. L'homme indigné rétorque qu'il lui fera payer sa hardiesse par la sexualité. N.-C. Mathieu a raison d'intégrer à son analyse cette citation de LeVine (1959 : 969) : « La conception du coït en tant qu'acte par lequel un homme triomphe de la résistance d'une femme et la fait souffrir n'est pas limitée à la nuit de noces ; elle demeure importante dans les relations conjugales » (*in* Mathieu, *ibid.* : 178).

Si le travail est l'enjeu des rapports sociaux (kergoat, 1992), mon terrain confirme que, dans ce contexte de maximisation des risques de polyandrie/maternité en série, la vie familiale/sexuelle détermine le travail. L'analyse de la division sexuelle du travail doit tenir compte de plusieurs facteurs comme la classe, les spécificités familiales liées aux structures généalogiques et les régimes de couple. Parmi les contradictions auxquelles les femmes doivent faire face, on doit retenir leur obligation d'investir la famille (hommes et enfants) à la fois comme entrave et bouée de sauvetage. La famille est aussi un lieu de travail, le couple un espace d'«échange économique-sexuel⁸ » (travail amoureux), les enfants une assurance face à la vieillesse (travail pour l'avenir). Mais le terme *travail* qui est au centre de différentes pensées féministes, peut se révéler limité face à ces complexités.

Invisibilisation et instrumentalisation du genre: le terrain français

Selon leur situation au travail et dans la famille, les femmes ressentent avec plus ou moins d'intensité les effets de tel ou tel rapport social. Le cas des femmes migrantes haïtiennes en France illustre bien les analyses sur le confinement dans le service domestique des femmes migrantes pauvres et racisées du Sud (Joseph, 2012). L'ouvrage collectif *Le sexe de la mondialisation* (Falquet *et alii*, 2010) approfondit ce phénomène qui prend une allure particulière dans le contexte de la mondialisation néolibérale. Dans l'analyse de la relation de travail, ces migrantes insistent sur le racisme subi de la part d'autres femmes, les patronnes françaises. Plusieurs travaux de féministes noires (Rollins, 1990;

8 Tabet (2004)

Carnéiro,2005) dénoncent cette relation spécifique du service domestique faite de confrontations entre femmes, les unes exploitées par les autres. Ces auteures reconnaissent la centralité des rapports sociaux de race dans ce type de travail, ce qui permet de comprendre la fixation des migrantes haïtiennes sur ces rapports. Sans invisibiliser la classe, c'est principalement par le racisme – ainsi que les confrontations Nord/Sud et la colonialité – qu'elles expliquent leur confinement dans le service domestique. Il y a alors une *invisibilisation du genre* qui s'explique par une fixation sur la confrontation directe au travail, relation causée (aussi) par la division sexuelle du travail dans la famille des patronnes. Or ces migrantes utilisent le genre pour critiquer le travail domestique chez elles, non pas le service domestique chez les patronnes. Ici encore, on peut se référer à l'analyse de N.-C. Mathieu sur les *querelles* entre femmes qui font oublier que le *pouvoir* des femmes dites dominantes n'exprime en fait que *l'absence de pouvoir des femmes*. Nous reviendrons sur cette idée pour la questionner. En attendant, ajoutons que, comme pour les servantes en Haïti, les femmes migrantes ne critiquent le genre et la division sexuelle du travail que dans l'analyse de leur vie familiale. Elles pensent que leur compagnon est *pire* que celui de leur patronne (homme français blanc de la classe moyenne). D'où une *instrumentalisation du genre* utilisé comme cause principale d'une situation pourtant également instruite par les rapports de classe, de race, Nord/Sud, ...

Les patronnes françaises parlent peu du travail non domestique, de l'articulation entre leur exploitation dans ce travail et leur confinement dans le travail domestique. Les trois interviewées invisibilisent la division sexuelle dans leur travail ou dans leur vie familiale qu'elles présentent comme étant normale. Celle avec laquelle j'ai le plus discuté explique les contraintes à l'investissement professionnel en insistant sur le *choix* des femmes : choix de travailler à temps partiel, de prendre un congé parental, d'avoir plusieurs enfants ... Avec cette phrase récurrente, « C'est mon choix », cette patronne se présente comme étant actrice, voire sujet, d'une situation qu'elle subit largement. Ce cas illustre bien la critique de N.-C. Mathieu sur cette idée de *pouvoir* des femmes qui occulte leur oppression. Parallèlement, ces femmes expliquent le surinvestissement de leur mari au travail non-domestique par les exigences de l'entreprise : « Il n'a pas le choix ». Sont innocentés les premiers bénéficiaires de la chaîne de travail et de migration. Les hommes blancs les moins pauvres du Nord sont excusés par leurs femmes et idéalisés par les travailleuses migrantes. L'externalisation analysée par Glenn (2009) ou Kergoat (2005) dans ses effets anesthésiants sur la résistance des patronnes face au travail domestique,

a aussi des effets sur la résistance des travailleuses face au service domestique. Mais l'invisibilisation ou l'instrumentalisation du genre servent plus aux femmes patronnes qu'aux travailleuses. Pour revenir à l'analyse de N.-C. Mathieu sur le *pouvoir* des femmes exploiteuses, si ces femmes n'ont pas de pouvoir dans les rapports sociaux de sexe, elles en ont dans d'autres rapports. Ce n'est donc pas *la division sexuelle du travail* qui explique l'externalisation ou la *querelle* entre femmes mais plutôt une articulation de différentes divisions du travail (sociale, ethnique, internationale, nationale...).

Plus qu'un féminisme matérialiste, c'est un *féminisme matérialiste intersectionnel* qui peut permettre de comprendre le travail des femmes. À ce niveau, la faille de l'analyse de N.-C. Mathieu réside dans l'impensé du service domestique, travail traditionnellement réservé aux femmes les plus discriminées (Rollins, 1990 ; Glenn, 2009). On pourrait utiliser les critiques épistémologiques de N.-C. Mathieu pour questionner son absence d'analyse du service domestique. Mais je me contenterai de les utiliser pour expliquer ma démarche qui articule deux approches : la recherche féministe et la sociologie clinique.

Une recherche féministe socioclinique

N.-C. Mathieu regarde le côté matériel de la domination sans occulter sa face mentale dénoncée par Césaire (2004) et Memmi (2002) qu'elle reprend dans sa critique du *consentement*. Cet aspect mental a aussi été critiqué par Fanon (1971) et Guillaumin (1981). Elle analyse les déterminants matériels et psychiques de la conscience, les effets mentaux des violences physiques et contraintes/limitations (concrètes, matérielles, intellectuelles), de la peur ou la dépendance, enfin le fait de se mettre constamment au service des autres. La conscience des femmes, envahie par le pouvoir omniprésent des hommes sur elles, est contrainte, médiatisée, limitée, anesthésiée, selon les termes de l'auteure. Il y a *dépersonnalisation* et on ne peut pas considérer les femmes comme des sujets ayant une conscience identique à celle des hommes. En plus d'être absentes d'elles-mêmes, elles n'ont accès qu'à une connaissance partielle, fragmentaire, et brouillée des rapports sociaux de sexe. Comment peuvent-elles participer à la connaissance, comme chercheure ou ethnologisée ?

La sociologie clinique, en plus de considérer conjointement les déterminations sociales et psychiques, propose une relation de recherche où les deux membres de cette intersubjectivité sont considérés comme des personnes capables de comprendre les

problèmes sociaux et de penser le changement social. C'est la coconstruction de la connaissance qui suppose que les chercheur-e-s rompent avec la posture d'expert-e-s pour reconnaître les enquêté-e-s comme des êtres autothéorisants et autosymbolisants, selon la formule de Devereux (1980). Ainsi, tout en souscrivant aux remarques de N.-C. Mathieu sur les effets mentaux et intellectuels de la domination, j'ai refusé de considérer les femmes enquêtées comme étant incapables de comprendre, d'analyser, d'expliquer leur situation. Cela ne rentre d'ailleurs pas en contradiction avec la pensée de N.-C. Mathieu qui reproche par exemple à certains chercheurs de douter des descriptions des femmes. À ce niveau, je reprends la formule de Hill Collins (2008) qui, pour la construction d'une pensée féministe afrocentrique, propose une visibilisation du point de vue des femmes noires. Ces deux auteures qui valorisent les effets du point de vue des chercheur-e-s sur la connaissance produite, ne sous-estiment pas les effets de celui des enquêté-e-s. Le terme *double biais androcentrique* analysé par N.-C. Mathieu illustre cette posture. Elle critique par ce concept le biais où les chercheurs qui sont des hommes ne questionnent que des hommes sur le terrain. Le « biais mâle » (Rayna Rapp Reiter, *in* Mathieu, *ibid.* : 82) intègre alors le sexisme des deux sociétés, celle des chercheurs et celle des enquêtés. Ma recherche enrichit cette prise en compte des effets du point de vue des ethnologisé-e-s en donnant la parole à cinq catégories de femmes différentes, permettant ainsi une diversification des points de vue du côté des enquêtées.

Par cette analyse, N.-C. Mathieu rompt avec le mythe de la toute puissance des chercheur-e-s, se rapproche ainsi de la sociologie clinique qui prône le décentrement (Giust-Desprairies, 2004). Faire de la recherche suppose d'écouter les autres, de se déplacer même si les chercheur-e-s restent *impliqué-e-s* dans la recherche. Cette implication doit être analysée. N.-C. Mathieu énonce : « Il faut donc rapporter les interprétations ethnologiques, spécialement celles portant sur les femmes, à la position de l'ethnologue dans le champ des rapports de sexe de sa propre société, c'est-à-dire non pas seulement le fait qu'il soit homme ou femme, mais à ce que sa position d'homme ou de femme lui permet de connaître respectivement, et de l'oppression exercée et l'oppression subie » (*ibid* : 126). Ainsi, l'implication de la recherche ne concerne pas uniquement les projections mentales, psychiques, émotionnelles des chercheur-e-s sur leur objet mais aussi leur appartenance sociale (Joseph, 2013). Énoncer cette appartenance devient la mode dans certains pays (de Gasquet, 2015). La sociologie clinique propose une analyse de l'implication, quelque soit la recherche ou le/la chercheur-

e. Quant aux théoriciennes du point de vue situé, elles soulignent la différence de cette implication selon que l'on soit dominant-e ou dominé-e dans les rapports sociaux. J'ai associé ces deux postures en considérant de surcroît l'articulation des rapports sociaux qui fait que chercheur-e-s ou interviewé-e-s peuvent être à la fois dominant-e dans un rapport social et dominé-e dans un autre. Cela m'a permis de comprendre avec chacune des catégories de femmes enquêtées les effets de connaissance qu'a le fait d'être «femme noire doctorante migrante haïtienne d'origine familiale rurale et modeste⁹ ». En considérant l'articulation des rapports sociaux et pas que le genre, en critiquant différentes formes de centrisme en plus du *biais mâle*, je pourrais paraphraser N.-C. Mathieu et ajouter : « Il faut donc rapporter les interprétations scientifiques, à la position de l'ethnologue dans le champ des rapports sociaux de sa propre société, c'est-à-dire non pas seulement le fait qu'il-elle soit dominant-e ou dominé-e, mais à ce que sa position de dominant-e ou de dominé-e lui permet de connaître respectivement, et de l'oppression exercée et l'oppression subie.»

La recherche socioclinique se coconstruit dans une intersubjectivité associée à une interdiscursivité entre chercheur-e-s (savant-e-s) et de véritables personnes *sachantes* (Broda & Roche, 1993). Cela réduit les centrismes. Et si la conscience dominée est altérée, on ne doit pas négliger le point de vue des populations dominées (savantes ou sachantes). Cela reviendrait à réserver la science aux dominant-e-s, ce que combat N.-C. Mathieu, ou Guillaumin (1981) qui rappelle les effets théoriques de la colère des opprimé-e-s. N.-C. Mathieu rappelle d'ailleurs la limitation du point de vue des dominants, particulièrement sur l'oppression subie. Hill Collins (2008) quant à elle défend une recherche sur les dominées faite par les dominées.

Par ailleurs, au lieu de se demander si *les subalternes peuvent parler* (pour paraphraser Spivak, 2003), il vaut mieux se demander comment la science peut les écouter (Joseph, 2015). Cela pose des préoccupations théoriques et épistémologiques, ainsi que méthodologiques. D'où les adaptations et innovations méthodologiques dans ma recherche pour recueillir/accueillir le point de vue des plus discriminées. Certains outils socio-cliniques m'ont fait dépasser le logocentrisme des entretiens habituels pour ouvrir la porte au symbolique, au fantasmatique, à l'émotionnel. En plus de considérer le psychique et le social, N.-C. Mathieu n'hésite pas à intégrer les rêves des femmes dans son analyse matérialiste, un appel à l'ouverture tant qu'on évite les risques de surinterprétation (Gianini

⁹ Cette liste non exhaustive ne définit pas mon « identité » et ne concerne que ma place dans les rapports sociaux approfondis dans ce document.

Belotti, 2016). Ici encore, la sociologie clinique utilise une clé proposée par Henri Lefebvre¹⁰ : éviter « le vécu sans concept » (faiblesse théorique exposant à la surinterprétation) et « le concept sans vie » (théorisations déconnectées de la réalité des personnes). Mon féminisme matérialiste intersectionnel se construit ainsi sur une clinique¹¹ des rapports sociaux.

Conclusion : « Qui cherche trouve ! »

Cette recherche auprès des femmes haïtiennes présente la diversité des points de vue de femmes sur la division sexuelle du travail à partir de leur place dans les rapports sociaux et de leur vécu des relations de couple ou de travail. Elle montre que le genre peut être invisibilisé ou instrumentalisé, ce qui détermine la définition des stratégies et des alliances. L'externalisation, absente de l'analyse de N.-C. Mathieu, représente pourtant un frein pour les luttes individuelles ou collectives. L'auteure analyse comment les chercheur-e-s n'ayant pas cherché le genre ne l'ont pas trouvé, que celles qui l'ont cherché l'ont trouvé. Et ma recherche montre qu'une analyse approfondie du genre porte à trouver autre chose : une articulation des différents rapports sociaux. On pourrait se demander pourquoi certain-e-s ne cherchent pas le genre ou pourquoi d'autres ne trouvent que le genre. N.-C. Mathieu nous donne une piste en nous conduisant à l'analyse des effets de l'appartenance sociale des chercheur-e-s sur ce qu'il-elle-s cherchent et ce qu'il-elle-s trouvent. Ses apports ont alimenté la posture particulière défendue dans mes recherches : penser les « sujettes » (Joseph, 2010, 2015). Cette démarche propose d'une part de répondre à l'invisibilisation des femmes (sujet et non objet), sans le naturalisme/biologisme auquel renverrait le singulier (la femme, la *sujette*), et en privilégiant le pluriel (sujettes) qui rappelle l'hétérogénéité de la classe des femmes. D'autre part, il faut penser les femmes comme étant à la fois *assujetties* aux rapports sociaux et *luttantes* (essayant de faire quelque chose de ce que ces rapports sociaux font d'elles). Il faut alors éviter à la fois l'illusion du tout social niant les capacités des individus et celle de la toute puissance du sujet portant à nier les contraintes sociales. Cette pensée de Vincent de Gaulejac (1999) rencontre celle de N.-C. Mathieu qui critique la double présentation des femmes soit comme des animées non-humaines/non-animées ou comme des *trop-sujets* détentrices de pouvoir et d'un soit-disant *consentement* à la

10 Cité in de Gaulejac V. & Roy S. (dir.), 1993 : 322.

11 Le terme clinique signifiant au plus près du vécu.

domination. C'est aussi pour éviter ces deux pièges que je pense les *sujettes*, en développant un féminisme matérialiste intersectionnel à partir d'une approche socioclinique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BARTHÉLEMY G., 1989. *Le pays en dehors : essai sur l'univers rural haïtien*. Port-au-Prince, Henri Deschamps.
- BASTIEN R., 1987 [1951]. *Le paysan haïtien et sa famille*. Paris, Karthala.
- BRODA J., ROCHE P., 1993. « Les auteurs du lien », in de GAULEJAC V. & ROY S., 1993, *Sociologies cliniques*. Paris : Desclée de Brouwer : 114-127.
- CARNEIRO S., 2005. « Noircir le féminisme », *Nouvelles questions féministes*, 24(2) : 27-32. Lausanne, Antipodes.
- CÉSAIRE A., 2004 [1950]. *Discours sur le colonialisme (suivi de Discours sur la négritude)*. Paris, Présence Africaine.
- DEVEREUX G., 1980 [1967]. *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Paris, Flammarion.
- FALQUET J. et alii, 2010. *Le sexe de la mondialisation : genre, classe, race et nouvelle division du travail*. Paris, Les Presses de Sciences Po.
- FANON F., 1971 [1952]. *Peau noire, masques blancs*. Paris, Seuil.
- GASQUET de B., 2015. « Que fait le féminisme au regard de l'ethnologue ? », *SociologieS* [en ligne]. URL : <http://sociologies.revues.org/5081> (consulté le 24.07.2017). GAULEJAC de V. 2009 [1999]. *L'histoire en héritage : Roman familial et trajectoire sociale*. Paris, Desclée de Brouwer. GAULEJAC de V., ROY Sh., 1993. *Sociologies cliniques*. Paris, Desclée de Brouwer.
- GIANINI BELOTTI E., 2016 [1973]. *Du côté des petites filles*. Paris, Édition des femmes.
- GIUST-DESPRAIRIES F., 2004. *Le désir de penser : construction d'un savoir clinique*. Paris, Téraèdre.
- GLENN E. N., 2009 [1992]. « De la servitude au travail de service : les continuités historiques de la division raciale du travail reproductif payé », in DORLIN E. (dir.), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*. Paris, PUF : 21-70.
- GUILLAUMIN C., 1981. « Femmes et théories de la société : remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimées », *Sociologie et Sociétés*, 13(2) : 19-30.
- HILL COLLINS P, 2008 [1989]. « La construction sociale de la pensée féministe noire », in DORLIN E. (dir.), *Black feminism : Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*. Paris, L'Harmattan : 135-175.
- HILL COLLINS P., 2015. « Toujours courageuses [braves] ? Le féminisme noir en tant que projet de justice sociale », in FALQUET J. & KIAN A. (coord.), *Intersectionnalité et colonialité. Débats contemporains*. Paris, Cahiers du CEDREF, 20.
- JOSEPH R.-M., 2010. « Migration et travail des femmes haïtiennes : penser le féminin pluriel », in *Actes de colloque : perspectives étudiantes féministes* : 95-113. http://www.perspectives-etudiantes-feministes.org/IMG/pdf_Actes_Perspectives_et_udiantes_feministes.pdf (consulté le 24.07.2017).
- JOSEPH R.-M., 2011. « L'eau et les femmes dans la division du travail : de la corvée à l'esclavage domestique », in *Eau et féminismes : petite histoire croisée de la domination des femmes et de la nature*. Paris, La Dispute : 167-189.
- JOSEPH R.-M., 2012. « Relations sociales et rapports sociaux dans le care : entre survisibilisation des employeuses et invisibilisation des employées », in PICQ F. & STORTI M. (dir.), *Le féminisme à l'épreuve*

des mutations géopolitiques. Paris, IXE : 93 -111. JOSEPH R.-M., 2013. « Implication dans la recherche : des points communs aux points de rencontre », in GAULEJAC de V. et al. (dir.), *La recherche clinique en sciences sociales* : 133-150. Toulouse, Érès.

JOSEPH R.-M., 2015. « L'articulation des rapports sociaux de sexe, de classe et de race, dans la migration et le travail des femmes haïtiennes ». Thèse de doctorat, sociologie (Université Paris 7) et Études genre (Université de Lausanne), sous la direction de GAULEJAC de V. & FILLIEULE O. : https://serval.unil.ch/resource/se_rval:BIB_48416CEEA72A.P001/REF (consulté le 24.07.2017).

KERGOAT D., 1992. « À propos des rapports sociaux de sexe », in « Le féminisme à l'heure des choix », *Revue M.*, 53-54 : 16-19. KERGOAT D., 2005. « Rapports sociaux et division du travail entre les sexes », in MARUANI M. (dir.), *Femmes, genre et sociétés*. Paris, La Découverte : 94-101.

LUCCHINI R., 2002. *Femme, violence et identité: le cas de l'Amérique centrale*. Paris, L'Harmattan.

MATHIEU N.-C., 1991. *L'anatomie politique, catégorisation et idéologique du sexe*. Paris, Côté-femmes.

MEMMI A., 2002 [1957]. *Portrait du colonisé. Portrait du colonisateur*. Paris, Gallimard.

MORAL P., 1978 [1961]. *Le paysan haïtien : étude sur la vie rurale en Haïti*. Port-au-Prince, Fardin.

NEPTUNE ANGLADE M., 1986. *L'autre moitié du développement: À propos du travail des femmes en Haïti*. Port-au-Prince, Éditions des Alizés.

ROLLINS J., 1990. «Entre femmes. Les domestiques et leurs patronnes», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 84 « Masculin/Féminin-2 » : 63-77.

SPIVAK G. C., 2003 [1988]. *Les subalternes peuvent-elles parler ?* Paris, Editions Amsterdam.

SYLVAIN-BOUCHEREAU M., 1957. *Haïti et ses femmes : une étude d'évolution culturelle*. Port-au-Prince, Les Éditions Fardin. TABET P., 1998. *La construction sociale de l'inégalité des sexes : des outils et des corps*. Paris, L'Harmattan.

TABET P., 2004. *La grande amaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*. Paris, L'Harmattan.

WINNICOTT D., 1995 [1960]. « Tout ce qui agace », *Conseils aux parents*. Paris, Payot & Rivages : 101-127.

Résumé

Dans cet article, je discute certains apports de Nicole-Claude Mathieu à partir de mes recherches auprès de différentes femmes en Haïti et en France. J'analyse l'articulation des rapports sociaux dans le travail et la vie familiale des femmes haïtiennes (paysannes, servantes et patronnes), en insistant sur l'impact de leurs conditions matérielles sur leur représentation des rapports sociaux. Puis je regarde comment le genre peut être invisibilisé ou instrumentalisé dans le discours des travailleuses migrantes haïtiennes et des patronnes françaises. En plus de ces analyses théoriques où je développe un féminisme matérialiste intersectionnel, je confronte quelques apports épistémologiques et méthodologiques de Nicole-Claude Mathieu avec ma posture féministe socioclinique qui me porte à analyser les rapports sociaux en partant du vécu individuel des femmes.

Mots-clefs : Nicole-Claude Mathieu, féminisme matérialiste intersectionnel, recherche féministe socioclinique, invisibilisation/instrumentalisation du genre, androcentrisme, articulation des divisions du travail, famille/couple.

Summary

The Invisibility of Haitian Domestic Workers

In this article, I discuss certain aspects of Nicole-Claude Mathieu's research in light of my own studies on women in Haiti and France. I analyse intersectionality in the work and family life of Haitian women (rural women, domestic workers and their employers), with a focus on the impact of their material conditions on their representation of social relations. I also consider how gender can be rendered invisible or instrumentalised in the dialogue of Haitian migrant workers and their French employers. Along with this theoretical analysis that examines materialist feminism and intersectionality, I critique some of Nicole-Claude Mathieu's ideas on epistemology and methodology through my own socio-clinical feminist approach. This clinical approach helps me to analyse intersectionality by considering the individual life experience of women.

Key-words: Nicole-Claude Mathieu, materialist and intersectional feminism, feminist and clinical sociology, invisibility/instrumentalisation of gender, androcentrism, articulation of several divisions of labour, family/couple.